



## Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal du 9 juin 2023

L'an deux mil vingt-trois, le neuf juin, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à vingt heures trente minutes en mairie sous la présidence de Madame Stéphanie SAVILL, Maire.

Date de convocation : le 30 mai 2023

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 7

Nombre de membres votants : 11

Etaient Présents : Messieurs François BRIANDET, Didier DAINE, Alain KUTOS, Philippe MICHEL, Daniel TREUVELOT, Mesdames Marta BEILIN, Stéphanie SAVILL.

Etaient Absents excusés : Messieurs Guy ATSE (pouvoir à Madame Marta BEILIN), Monsieur Jean-Claude BERNAY (pouvoir à Didier DAINE), Mesdames Frédérique STEAD (pouvoir à Monsieur Philippe MICHEL) Albana WANNER (pouvoir à Madame Stéphanie SAVILL).

Secrétaire de séance : Madame Marta BEILIN

### **CONVENTION OCCUPATION DES LOCAUX DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS DE BOISEMONT**

Madame le Maire expose qu'il convient de revoir la convention d'occupation des locaux de la maison des associations de Boisemont à la crèche parentale « les Doudous ».

Afin de pallier à de nombreux frais d'entretien, il convient de fixer une redevance de 500 euros par mois à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023. Cette convention de mise à disposition est consentie pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction dans la limite de 3 ans.

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Autorise Madame le Maire à signer la convention d'occupation avec l'association "Les Doudous".

Secrétaire de Séance  
Marta BEILIN

Pour extrait conforme,  
Maire de Boisemont  
Stéphanie SAVILL



REÇU EN PREFECTURE  
Le 29/06/2023

Application agréée E.legalite.com

93\_DE-095-2195 00741-2023 06 09-DELIB 2023\_1